

# **CIRCI - Centre interdisciplinaire de recherche sur la construction identitaire**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CIRCI - Centre interdisciplinaire de recherche sur la construction identitaire. 2009, Université de La Réunion. hceres-02032083

**HAL Id: hceres-02032083**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032083>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

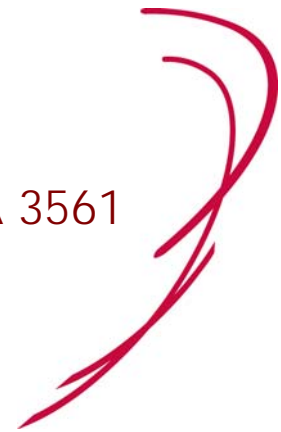
## Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre interdisciplinaire de recherche

sur la construction identitaire (CIRCI) - EA 3561

de l'Université de la Réunion



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre interdisciplinaire de recherche

sur la construction identitaire (CIRCI) - EA 3561

de l'Université de la Réunion



Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2009

# Rapport d'évaluation



## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre interdisciplinaire de recherche sur la construction identitaire

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA3561

Nom du directeur : M. Michel LATCHOUMANIN

## Université ou école principale :

Université de la Réunion

## Autres établissements et organismes de rattachement :

## Date(s) de la visite :

6 mars 2009



# Membres du comité d'évaluation

## Président :

M. Jean KEMPF (Université Lumière Lyon 2)

## Experts :

*Visite sur place* : Mme Sophie CHANGEUR (Université de Picardie)

*Experts sur dossier (réunion rue Vivienne)* :

M. Christian BOIX (Université de Pau)

M. Romuald FONKUA (Université de Strasbourg)

M. Christian ORANGE (IUFM Nantes)

M. Olivier PETRÉ-GRENOUILLEAU (IEP Paris)

M. Bertrand ROUGÉ (Université de Pau)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean KEMPF (CNU)

# Observateurs

## Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Sharon PEPERKAMP (Visite sur place)

M. Ronald SHUSTERMAN (Réunion rue Vivienne)

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Harry BOYER (VP CA - Université de la Réunion)

## 1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif : 14 EC (dont 4 PR, 6 MCF, 4 ATER), 1 PRAG, 1 post-doc
- Nombre de HDR : 7, nombre de HDR encadrant des thèses : 6
- nombre de thèses soutenues : 16, nombre de thèses en cours: 17 (+ 3 cotutelles), nombre de thésards financés : 1 collectivité territoriale, 9 salariés.
- nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 0
- nombre de publiants : 5

## 2 • Déroulement de l'évaluation

A 14h ce lundi 9 mars, le directeur du CIRCI s'est présenté dans la salle de conférence et nous a communiqué une lettre adressée à la déléguée scientifique par laquelle il nous informait que l'équipe ne souhaitait pas nous rencontrer en raison d'un différend grave avec la présidence de l'université de la Réunion, fondé sur une série d'éléments exposés dans la lettre. Il nous précisait cependant que l'équipe ne s'opposait pas à l'évaluation en tant que telle mais qu'elle devrait s'effectuer à partir du seul dossier écrit.

Le président du groupe a alors rappelé au directeur le rôle exact de l'AERES et sa mission, et lui a proposé de retrouver le chemin de la table de discussion. Il a décliné. Le président a donc informé le représentant de l'établissement présent ainsi que le président et le VP CS. Le comité a cependant considéré, après délibération, qu'il n'avait pas à entendre les parties sur leur désaccord, cela ne relevant pas du cadre de l'évaluation.

En conséquence, et pour se conformer au principe d'égalité, le paragraphe 3 ne livrera que quelques éléments généraux et non une analyse détaillée. Ce laboratoire posait en tout état de cause beaucoup de problèmes aux évaluateurs qui avaient travaillé sur dossier avant la visite sur site, et une discussion était nécessaire pour clarifier nombre de points faibles et obscurs.

## 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

En dépit de points forts certains (expertise, lien avec les institutions locales, articulation recherche enseignement), cette équipe apparaît à bout de souffle, ce que confirme peut-être le déroulement de la visite. En effet les doctorants sont âgés et la moyenne d'âge de l'équipe élevée, les publiants peu nombreux et la gouvernance du laboratoire semble floue.

Le projet quant à lui peine à trouver une cohérence entre des axes trop morcelés et une hétérogénéité des problématiques. L'impression donnée est beaucoup plus celle d'une juxtaposition d'individualités fortes développant chacune son axe dans sa logique que d'une vraie équipe. La question qui se pose tout naturellement est celle des convergences naturelles non explorées – en tout cas non présentées dans le rapport – avec les autres centres, dont le CRLHOI et ORACLE. En effet, il existe sur la thématique locale et indianocéanique de vraies convergences possibles avec d'autres équipes de l'université de la Réunion, que cela soit dans l'EA 12 ou dans l'EA 4078, ainsi que dans le projets de la Fédération.

Enfin, les publications se font essentiellement dans des revues locales, ce qui semble aussi renforcer l'hypothèse d'un localisme extrême, un ancrage local qui tourne à l'enfermement.



## 4 • Conclusions

Ce centre ne paraît plus viable en l'état et le déroulement perturbé de la visite n'en est qu'un indice de plus. Afin que ne soit pas perdues les compétences réelles qui s'y trouvent et que puisse être assuré l'avenir des thésards qui ont investi dans cette équipe, une insertion dans l'une des équipes aux thématiques proches (CRLHOI ou ORACLE) s'impose, même au prix d'un certain nombre de concessions individuelles et collectives de part et d'autre.

Nous enjoignons donc l'équipe scientifique de l'université de trouver, dans l'intérêt de tous, une solution à l'avenir de cette structure qui ne saurait continuer en l'état.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	B	B	C	C



UNIVERSITE DE LA REUNION  
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire  
CIRC I

Saint-Denis le 6 avril 2007

Le Professeur Michel LATCHOUMANIN  
Directeur du CIRC I (EA 3561)

Au Comité d'experts de l'AERES  
S/C de M. le Président  
de l'Université de La Réunion

OBJET : analyse et commentaires du document présenté comme rapport d'évaluation du CIRC I

Réunis le jeudi 2 avril 2009, les membres du CIRC I ont analysé le contenu du document présenté comme rapport d'évaluation et que vous avez bien voulu nous faire parvenir par le canal de la Présidence de notre université. Ils ont examiné en particulier ses conclusions qui nous condamnent à disparaître après déjà huit années d'existence.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre réflexion à commencer par une prise de position relative à la nature du document reçu : **nous contestons qu'il soit un rapport d'évaluation digne de cette appellation**. Notre laboratoire réunit des universitaires dont certains connaissent l'évaluation (l'enseigne, la pratique, la pilote) depuis son introduction dans la panoplie d'instruments de politique publique en France (rapport Viveret, 1989) et notre position relève d'une analyse générale portant tout d'abord sur un contenu dont la brièveté est surprenante, inacceptable, ensuite sur un verdict sévère et qui surprend par l'absence flagrante d'un étayage objectif, critérié, indicé et référencé.

*Si ce document servait d'appui particulier à la motivation d'une décision qui serait défavorable à notre demande de renouvellement comme équipe d'accueil, nous en contesterions la légitimité et la régularité.*

Nous avons par ailleurs estimé, en espérant vivement nous tromper, que les quelques lignes consacrées à notre unité de recherche pouvaient ouvrir la voie à deux interprétations :

- la première laisserait supposer que notre dossier de renouvellement s'était révélé tellement mauvais à la première lecture que les discussions prévues dans le cadre de l'évaluation in situ n'y auraient rien changé (cf. : ... *ce laboratoire posait en tout état de cause beaucoup de problèmes aux évaluateurs qui avaient travaillé sur dossier...* dernier paragraphe du chapitre 2)
- La deuxième nous porterait à penser que la sentence prononcée à notre égard serait due à un excès de subjectivité provoqué par notre refus de vous rencontrer.





**UNIVERSITE DE LA REUNION**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**  
**Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire**  
**CIRCI**

Pour dépasser ces interprétations, nous vous proposons de procéder à une analyse qui se veut la plus objective possible des quelques « maigres » éléments que vous avez bien voulu nous livrer pour justifier votre conclusion.

Nous tenons préalablement à rappeler que notre refus de vous rencontrer ne trouve nullement ses raisons dans les prises de position de certaines universités qui ont carrément boycotté votre intervention. Nous ne le répéterons jamais assez, l'occasion était trop belle pour nous de saisir l'opportunité de votre présence pour adresser un signal d'alarme aux responsables de notre établissement à propos des « malheurs » répétés que nous avons subis sans explications rationnelles au cours du présent contrat... après avoir été renouvelé comme EA sans navette, en bénéficiant d'une appréciation très favorable à la fin du précédent contrat.

Il ne s'agissait pas pour nous de refuser l'évaluation et encore moins de vous manquer de respect compte tenu de notre propre implication en tant que praticiens et chercheurs très attachés aux pratiques évaluatives individuelles et institutionnelles. Pratiques sur lesquelles se fonde d'ailleurs en partie l'expertise qui nous est reconnue dans le domaine.

Nous avons estimé :

- tout d'abord, que la rencontre qui nous était proposée avec vous, n'avait pas un caractère d'obligation réglementaire puisque tous les laboratoires ne sont pas évalués après entretien, en effet d'après le Vice Président du Conseil Scientifique le ministère ne souhaitait pas que vous veniez à La Réunion et que vous en avez pris l'initiative sans créer pour autant une nouvelle règle administrative.
- ensuite, peut-être à tort, que le contenu de notre dossier développé était suffisamment éloquent pour vous permettre de formuler un avis nettement plus circonstancié que celui très succinctement exprimé dans le document présenté comme rapport qui nous est parvenu.
- enfin, et nous le pensons toujours, que le meilleur usage de votre venue était pour nous de faire un éclat vous mettant sur la voie d'une prise de conscience que ce « laboratoire étranglé » par des privations de moyens (locaux promis et refusés, postes détenus et retirés) avait impérieusement besoin d'un signalement particulier.

En dépit de sa brièveté, votre document précise dans le dernier paragraphe du chapitre 1 : « *qu'une discussion était nécessaire pour clarifier nombre de points faibles ou obscurs* ».

Ouvrons donc la discussion puisque c'est le vœu formulé par vous et par notre Président, sur les quelques rares points signalés par vous. Nous vous soumettons, ce qu'il est coutume d'appeler dans le jargon juridique, un argumentaire contradictoire.

La tentation est forte de reprendre l'exégèse de notre dossier pour tenter de déceler ces points jugés faibles et obscurs et y apporter l'éclairage attendu. Mais le hasard a voulu qu'un véritable rapport produit par vos soins sur une unité comparable à la nôtre à bien des égards, nous soit transmis pour information.

Comme ce rapport sera rendu public, comme il porte sur un laboratoire dont nous nous sentons proches pour avoir apporté aux disciplines et aux personnes qu'il cherche à réunir, notre appui pendant les années où elles étaient plutôt méprisées dans notre établissement, nous pensons être en droit de le mettre au service de la meilleure appréciation de notre équipe d'accueil. Car le



**UNIVERSITE DE LA REUNION**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**  
**Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire**  
**CIRCI**

contenu de ce rapport nous semble constituer une excellente référence à l'aune de laquelle nous pouvons mieux répondre à vos interrogations. Nous ne lèverons pas l'anonymat de ce laboratoire que vous avez visité après nous, mais vous n'aurez probablement aucune difficulté à l'identifier.

Nous procéderons chapitre par chapitre à commencer par le chapitre 1 consacré à la présentation succincte de l'unité.

Si dans notre cas quelques chiffres approximatifs résument notre existence dans l'autre cas la présentation telle que nous la reproduisons *infra* est plus explicite et annonce d'emblée qu'il s'agit d'une demande de reconduction issue d'une histoire absolument identique à la nôtre et que nous aurions apprécié de voir apparaître dans la présentation nous concernant :

« *Il s'agit de la demande de reconduction de l'EA ..... laboratoire ..... Equipe émergente depuis 1998, le laboratoire devient JE en 2002, puis EA en 2006. Il est donc caractérisé par la jeunesse de son histoire ...* »

Le chapitre 2 fait état de notre refus de la rencontre et évoque le principe d'égalité, dont la signification dans ce contexte nous échappe complètement, pour justifier les remarques générales annoncées au chapitre 3. Aucune allusion n'est faite aux coups répétés portés à notre laboratoire que nous avons pourtant exposés avec forces détails et justificatifs dans le courrier qui vous a été remis. Nous aurions pourtant aimé voir en négatif le passage du rapport concernant l'unité de référence précédemment citée « *laboratoire très soutenu par l'université (postes, financements, soutiens aux projets, BQR) (3<sup>ème</sup> point fort des conclusions)* ». Il est à ce propos regrettable que vous n'ayez pas trouvé dans les conditions matérielles déplorable dans lesquelles nous fonctionnons, matière à plaider à décharge au regard de ce que vous considérez comme les points faibles de notre activité. Il est encore dommage que ni les résultats obtenus, ni les projets annoncés, en dépit de ces conditions défavorables, n'aient eu un quelconque effet sur vos conclusions.

Arrivons à présent au chapitre 3 qui est sans doute celui qui comporte les éléments les plus déterminants dans la sentence énoncée à notre égard. Il est notamment question de localisme qui « *confine à l'enfermement* » pour nous mais qui paradoxalement devient « *... le choix clair de rayonner plutôt dans l'océan indien ... est un choix courageux qui de prime abord n'était sans doute pas scientifiquement le plus porteur , mais qui, à bien, y regarder, a permis à la fois de « cimenter » le laboratoire et de l'ancrer dans le tissu local ...* »

Qu'en est-il de la « *gouvernance floue* » qui nous est reprochée ? Elle devient une « *gouvernance à structurer* » dans l'autre cas.

Il est aussi question, nous concernant, de la juxtaposition d'*individualités fortes* (Tiens, tiens ! De qui tenez vous cette appréciation alors que vous ne nous avez pas rencontrés) développant chacun son axe dans sa logique mais pas de vraie équipe. Dans l'autre cas, on n'en dit pas moins : « *que chacun perde un peu de son identité au profit d'un ensemble qui gagnera en pluridisciplinarité* » et plus loin « *l'activité de publication ... repose encore trop sur la notoriété du porteur du projet ... il faudra stimuler la publication des non-publiants* ». Force est de constater que ce qui est toléré et excusé dans un cas, devient condamnable dans l'autre. Plutôt étonnant, n'est-ce pas ?



**UNIVERSITE DE LA REUNION**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**  
**Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire**  
**CIRCI**

Il nous est aussi reproché des publications dans des revues locales. C'est à se demander si involontairement les experts auraient omis de consulter la liste de nos publications d'une part et d'autre part si ce qui fait défaut pour nous, resterait superficiel pour l'autre laboratoire : « *la publication dans des revues indexées semble ne pas être une visée du groupe, le format ouvrages et chapitres d'ouvrages semblant être privilégié* » Nos publications chez Karthala, l'Harmattan, IREDU, CEREQ, entre autres, sont donc passées à la trappe et sans réflexion sur le lien qui peut exister entre des travaux sur des espaces restreints et proches, et les difficultés de publication dans des revues nationales ou internationales.

Sur un point au moins le laboratoire qui nous sert aujourd'hui d'unité de référence, est épinglé : ne devrait-il pas « *renforcer l'encadrement doctoral et la participation à la formation doctorale* » (?) alors que de notre côté 16 thèses soutenues et 9 à soutenir en 2009 représentent un indicateur fort de notre activité d'accueil et d'accompagnement des doctorants. Indicateur qui ne suffit cependant pas à atténuer votre opinion défavorable qui ne relève pas les soutenances d'HDR ou la réalisation d'un brillant Post-Doc alors que celui-ci est une vraie rareté en sciences « molles » dans notre établissement.

Le reproche concernant la diversité des axes de recherche mis en œuvre au CIRCI semble ignorer que cette diversité est à l'image même de la principale caractéristique des sociétés insulaires de la région indocéane. Comment dès lors se désintéresser des questions de brûlante actualité qui font l'objet d'une forte interrogation sociale, réelle et croissante ? Le chômage, l'échec scolaire, l'illettrisme, la démission parentale, le rapport au travail, l'identité, le communalisme... constituent autant de sujets d'investigations à propos desquels la recherche est convoquée. Il faudrait sans doute préciser que nulle part ailleurs en France ou en Europe les problèmes sociaux découlant d'un tel contexte en crise ne se posent avec autant d'acuité et de drames humains que dans cette région du monde... sauf peut-être dans les Caraïbes mais là il y a une autre université pour les prendre en charge. C'est par ailleurs méconnaître que, par essence, les Sciences de l'Education se situent au carrefour de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales.

Qu'il nous soit encore permis de préciser que si la spécialisation peut être envisagée sur le territoire national où la complémentarité des actions est rendue possible par la proximité des universités, l'isolement géographique de l'université de La Réunion impose aux enseignants chercheurs de gérer la diversité et la complexité en développant une forme de polyvalence exacerbée par ailleurs par le manque de ressources qui affecte notre établissement depuis des décennies. Le raccourci qui consiste à croire que chaque axe mobilise un seul chercheur omet la réalité d'un travail en équipe autour de chaque porteur de projet.

Il est là encore étonnant que cette polyvalence, cette diversité de thèmes soit citée en positif dans l'évaluation du laboratoire pris en référence et en négatif chez nous.

Enfin, il y a la critique relative à la moyenne d'âge de nos doctorants. nous n'aurons pas l'impertinence de vous renvoyer aux statistiques issues notamment des travaux de BERET, 2003 ; GIRET, 2006 ; GUILLON, 2007 ; LECLERCQ, 2008... sinon pour rappeler que l'âge moyen de recrutement d'un MCF en 70<sup>ème</sup> section est de 41 ans et que la filière « Sciences de l'Education » est sans doute celle qui en sciences sociales a su mieux que les autres intégrer la



**UNIVERSITE DE LA REUNION**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**  
**Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire**  
**CIRCI**

fameuse injonction actuellement partagée par toutes les nations : « *la formation tout au long de la vie est une priorité nationale* ».

Quant à nous, au CIRCI, nous avons pour règle non écrite de ne pas accepter en thèse les « jeunes pousses » issues de nos parcours de Master et qui veulent courir après le L et le M, vers le Doctorat à la Réunion : nous leur enjoignons de rejoindre en Métropole un labo spécialisé dans le domaine de recherche qui les intéresse. Mais cette préconisation ne peut pas concerner certains candidats à la thèse qui ont un âge plus avancé et une carrière professionnelle entamée à la Réunion : nous les admettons en Doctorat avec les avantages que cela comporte (candidats matures et motivés, attachants et enrichissants) et les inconvénients associés : sujets personnels dispersés sur des thématiques variées, progressions plus lentes des travaux, abandons plus fréquents après des soutiens importants. Si en plus, vous nous reprochez leur âge ! Mais au moins vous ne pouvez pas nous reprocher de former de futurs chômeurs car tous ont une activité professionnelle qui parfois ne rend pas du tout attractive une carrière de maître de Conférences... Et nous connaissons parfaitement la composition du chômage des docteurs à la Réunion.

Enfin encore, il est particulièrement troublant de découvrir votre allusion à l'âge moyen des enseignants chercheurs du CIRCI. Faire allusion à la moyenne d'âge de notre équipe semble être en dissonance non seulement avec l'actualité de la réflexion sur la durée du travail mais plus encore avec l'activité féconde et exemplaire de bon nombre de nos éminents chercheurs bien au-delà de la soixantaine. Tous les enseignants chercheurs du CIRCI, en activité et engagés dans les projets présentés pour le futur contrat, ont « une espérance de vie professionnelle » (le droit de rester en activité) qui va au-delà du terme de ce contrat à venir...

La question est très maladroitement abordée (c'est le moins qu'on puisse dire) puisque vous omettez parallèlement de signaler la perte, par le CIRCI, des deux postes détournés en 2007 (un MCF créé pour FLE/FLS) puis en 2008 (un PR de Langues Orientales libéré) au profit d'autres disciplines. Et enfin, cela a beaucoup pesé dans notre décision de ne pas vous rencontrer, lors du C.A. de fin janvier 2009, deux postes de 70<sup>ème</sup> section (un ATER supprimé et un MCF détourné) ont été retranchés de notre unité sans concertation ni explication. L'arrivée ou le maintien de ces quatre postes aurait permis, comme cela paraît souhaitable à tout observateur sensé, d'entamer le rajeunissement progressif et le renouvellement partiel de notre équipe, évolutions souhaitables partout.

Un mot également à propos de l'attractivité attribuée au laboratoire qui nous sert de référence : l'arrivée là-bas de deux nouveaux enseignants chercheurs, dont la discipline (FLE/FLS) est à des années lumières des thématiques de l'unité concernée. Il est dommage que votre délégation n'ait pas été informée de la démarche stratégique à l'origine de l'initiative engagée par ces deux candidats à la retraite qui, en rejoignant l'équipe en question, apportent deux postes au campus Sud dans le cadre d'une politique de rééquilibrage de moyens entre le Nord et le Sud, qui nous paraît tout à fait compréhensible.

Nous pourrions continuer cette comparaison des approches par vos soins de ces deux unités interchangeables sur encore bien des points, mais nous pensons à ce stade de notre analyse que les commentaires formulés suffisent à appeler l'attention sur ce que nous considérons comme un excès de subjectivité à notre égard.



**UNIVERSITE DE LA REUNION**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**  
**Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire**  
**CIRC I**

Nous pourrions rajouter en empruntant au jargon de l'évaluation, que nous estimons un peu connaître, que si l'application d'un certain nombre de critères semble avérée dans votre évaluation, il est flagrant que les indicateurs retenus ont fait l'objet d'une mise en œuvre dont la fiabilité et la validité restent discutables au regard des résultats de la comparaison à laquelle nous nous sommes livrés.

Terminons donc sur les autres griefs retenus pour nous condamner à la disparition. Le CIRC I serait à bout de souffle. Il ne serait plus viable. Non seulement aucun d'entre nous n'envisage de faire valoir ses droits à la retraite avant la fin du prochain contrat mais la question la plus intéressante est de se demander comment un laboratoire à bout de souffle trouve-t-il les ressources nécessaires pour :

- encadrer 20 doctorants officiellement inscrits
- prévoir la soutenance de huit thèses et d'une HDR en 2009
- accueillir 244 étudiants de Master en 2008-2009
- sortir 6 ouvrages en 2009
- organiser un colloque international les 15-16 et 17 juin 2009
- ...

Le constat qui précède nous met *in fine* en présence de deux cas de figure de ces deux labos qui présentent plus de points communs que de différences, et ces dernières sont plutôt à l'avantage du CIRC I à l'exemple du nombre de thèses soutenues et à soutenir, du nombre de publiants, du nombre de doctorants, du nombre d'étudiants de master, du nombre de publications, etc.

Il est vrai cependant que dans un cas le soutien de l'établissement apparaît sans limite alors que dans l'autre, celui du CIRC I, la volonté de réduire l'influence de « fortes personnalités » nous semble manifeste. Faudrait-il y voir un élément déterminant du verdict obtenu à notre égard ? Il vous appartient d'en être juge en votre âme et conscience.

Néanmoins, il nous apparaîtrait pour le moins équitable, en conclusion, qu'à la lumière de l'argumentaire développé ici, vous puissiez accepter de procéder à un réexamen de notre dossier et d'établir enfin un véritable rapport dont l'étayage prêterait moins le flanc à la critique, pour sa brièveté, subjectivité et sa partialité.

Il va sans dire que nous maintenons notre demande pour être renouvelés comme équipe d'accueil et nous demandons toujours le soutien de notre établissement aussi bien en appui de la présente réponse à votre document qu'en matière de locaux et de postes : vous aurez une indication de la consistance de ce soutien aux éléments qui vous seront apportés en complément immédiat par notre Président.

Professeur Michel Latchoumanin